

FOUILLEUL FORMATIONS

La Patte d'Oie - 31250 Revel - Tél. 05 61 83 50 90
En Berni - 81700 Garrevaques - Tél. 06 10 25 75 96

Email : fouilleulformations@gmail.com - Internet : www.fouilleulformations.fr

Organisation pédagogique – Programme détaillé examen T3P Transport Public Particulier de Personnes Mention VTC

Admission et admissibilité

OBJECTIFS

Permettre aux stagiaires de se présenter aux épreuves :

- Tronc commun de l'examen du TPPP (T3P)
- Partie spécifique VTC permettant la délivrance de la carte professionnelle de conducteur de VTC

PRE REQUIS : savoir lire, écrire et comprendre le français. Savoir compter.
Etre titulaire e du permis B depuis plus de 3 ans (non probatoire) en cours de validité et apte à la visite médicale des permis de conduire

Modalités et délais d'accès : contactez le secrétariat pour une analyse de votre besoin.
Avoir satisfait aux prés requis 1 mois à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire, sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

DUREE : Admissibilité : 105 h
Admission : 7 h

CONTENU (conforme à l'arrêté du 11 aout 2017) admissibilité

REGLEMENTATION DU TRANSPORT PUBLIC PARTICULIER DE PERSONNES – T 3 P –

A - COMPETENCES COMMUNES :

- Connaître la réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers : taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues
- Connaître la réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers
- Connaître les obligations générales relatives aux véhicules
- Connaître les obligations relatives au conducteur : conditions d'accès et d'exercice de la profession, obligations de formation continue
- Connaître la composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels
- Connaître les autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre de l'activité du transport public particulier de personnes
- Connaître les obligations du conducteur en matière d'assurance, l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré

Fouilleul Formation, nov 2021, V1 t3p vtc

Philippe Fouilleul Formation SAS

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 81 01260 81 auprès du Préfet de Région Midi-Pyrénées
RC : 810 744 516 - Siret : 810 744 516 00016 - Siren : 810 744 516 - Code APE : 8559A

- Connaître les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route et leurs prérogatives respectives ; savoir présenter les documents relatifs au conducteur et au véhicule
 - Connaître les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours
 - Connaître les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite
- Avoir des notions sur la réglementation s'appliquant aux transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels ainsi que sur le transport à la demande
 - Avoir des notions sur les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particulier et aux offres de transport privé
 - Connaître les dispositions relatives aux intermédiaires, en ce qui concerne la relation avec le conducteur

Compétences spécifiques VTC

- Connaître les dispositions relatives aux exploitants : les modalités d'inscription au registre des VTC, les règles relatives à la capacité financière...
- Connaître les obligations spécifiques relatives aux véhicules d'exploitation (dimensions, puissance, âge...) et connaître leur signalétique
- Savoir établir les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle

B – SECURITE ROUTIERE :

- Savoir appliquer les règles du code de la route (signalisation, règles de circulation, comportement du conducteur, usage ceinture de sécurité, utilisation des voies dédiées...)
- Connaître et éviter les risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue
- Connaître les principes de conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement
- Savoir appliquer les règles de sécurité concernant l'utilisation des téléphones et ordi phones dans les véhicules
- Savoir respecter les obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules
- Savoir appliquer les règles de conduite à tenir en cas d'accident (protection des victimes, alerte des secours, premiers secours à porter...)
- Savoir rédiger un constat amiable d'accident matériel
- Connaître les sanctions des infractions au code de la route
- Connaître la réglementation du permis de conduire (permis à points, permis probatoire, annulation, invalidation et suspension du permis)
- Savoir prendre en charge des passagers et leurs bagages en assurant la sécurité des personnes et des biens

C – GESTION

1 – Connaître et savoir appliquer les principes de base de gestion et de comptabilité :

- Connaître les obligations et documents comptables
- Connaître les charges entrant dans le calcul du coût de revient et les classer en charges fixes et charges variables
- Connaître les principes de base pour déterminer le produit d'exploitation, le bénéfice, le résultat, les charges, le seuil de rentabilité
- Connaître les principes de l'amortissement

2 – Connaître les différentes formes juridiques d'exploitation (EI, EIRL, EURL, SARL, SASU, SCOP...)

- Connaître les modes d'exploitation (exploitation directe, location-gérance...)

3 – Connaître les différents régimes d'imposition et déclarations fiscales

4 – Connaître les différentes formalités déclaratives

5 – Connaître la composition et le rôle des chambres des métiers et de l'artisanat

6 – Savoir définir les différents régimes sociaux (régime général, régime social des indépendants) ; comprendre les principes de cotisations et prestations par branche (maladie, vieillesse, chômage...)

Compétences spécifiques VTC

- Savoir établir un devis pour la réalisation d'une prestation et établir la facturation
- Savoir calculer le coût de revient en formule simple (formule monôme et binôme)
- Savoir définir la notion de marge et l'utiliser pour calculer un prix de vente

D – FRANÇAIS

1 – Connaître un texte simple ou des documents en lien, notamment, avec l'activité des transports

2 – Comprendre et s'exprimer en français pour :

- . accueillir la clientèle
- . comprendre les demandes des clients
- . interroger les clients sur leur confort
- . tenir une conversation neutre et courtoise avec les clients durant le transport
- . prendre congé des clients

E – ANGLAIS

Comprendre et s'exprimer en anglais, au niveau A 2 du Cadre Européen Commun de Référence

pour les Langues, pour :

- Accueillir la clientèle
- Comprendre les demandes simples des clients
- Demander des renseignements simples concernant le confort de la clientèle
- Tenir une conversation très simple durant le transport
- Prendre congé des clients

F – DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

Compétence spécifique aux conducteurs de VTC

- Connaître et comprendre les principes généraux du marketing (analyse de marché, ciblage de l'offre, compétitivité, détermination du prix...)
- Savoir valoriser les qualités de la prestation commerciale VTC
- Savoir fidéliser ses clients et prospecter pour en obtenir d'autres
- Savoir mener des actions de communication pour faire connaître son entreprise, notamment par internet et les moyens numériques
- Savoir développer un réseau de partenaires favorisant l'accès à la clientèle (hôtels, entreprises...)

CONTENU admission

- CONDUITE ET SECURITE –

A-1 – CONDUITE ET RESPECT DU CODE LA ROUTE

- Intégrer son véhicule dans la circulation sur les différents types de réseaux et d'environnements routiers (agglomérations denses, routes hors agglomération, voies rapides, autoroutes)
- Respecter l'ensemble des règles du code de la route en circulation : signalisation, limitations de vitesse, priorités, usage des voies, croisements, dépassements...
- Rechercher visuellement les informations : regarder, percevoir et trier les informations sur les situations de conduite, contrôler dans les rétroviseurs, contrôler des angles morts en vision directe...
- Analyser les situations de conduite et prévoir leurs évolutions (détecter les indices utiles: comprendre les intentions des autres usagers...)
- Adapter l'allure aux circonstances (type et état de la route, densité de circulation, conditions météorologiques)
- Respecter les distances et marges de sécurité
- Respecter les autres usagers et apporter toute la vigilance nécessaire aux usagers vulnérables (piétons, deux-roues)
- Appliquer les principes d'éco-conduite

A- 2 – SOUPLESSE DE LA CONDUITE ASSURANT LE CONFORT DES PASSAGERS

- Utiliser de manière souple et rationnelle les commandes du véhicule :
 - . lors des changements d'allure (utilisation des freins et de l'accélérateur)
 - . lors des changements de direction (maniement du volant, trajectoire)
 - . lors des changements de vitesse (sauf si boîte de vitesse automatique)
- Anticiper les situations de conduite et leurs évolutions afin d'éviter les décélérations ou changements de directions brutaux (ajustement de l'allure à l'approche d'un feu tricolore, anticipations des décélérations...)

A-3 – PRISE EN CHARGE ET DEPOSE DES CLIENTS ET LEURS BAGAGES

- Respecter la réglementation de l'arrêt et du stationnement
- Assurer la sécurité de l'arrêt par le choix de l'emplacement et le cas échéant par la gestion du risque (attirer l'attention des clients sur les véhicules circulant à proximité, utiliser les feux de détresse...)
- Manier correctement et précautionneusement les bagages (savoir porter des charges, charger et décharger sans abîmer les sacs et valises, savoir installer d'éventuels objets fragiles...)

B – RELATION CLIENT –

B – 1 – PRESENTATION GENERALE ET ATTITUDES DU CANDIDAT

- Avoir une tenue vestimentaire correcte et adaptée à l'activité ainsi qu'une bonne présentation générale
- Avoir des attitudes et comportements adaptés (démarche, gestes, expressions, accueil des personnes à mobilité réduite)
- Etre discret, courtois et respectueux du client

B – 2 – ACCUEIL, COMPORTEMENT DURANT LE PARCOURS ET PRISE DE CONGE

- Accueillir le client lors de sa montée dans le véhicule, de façon adaptée à l'activité
- Converser durant le parcours si le client le désire en restant neutre et discret, veiller aux éléments en confort (température de l'habitacle, radio...)
- Prendre congé du client lors de l'arrivée au point de destination, de façon adaptée à l'activité

B – 3 – VERIFICATION DE L'ETAT DU VEHICULE AVANT ET APRES LA PRESTATION

- Veiller au bon état et à la propreté du véhicule

C – CONSTRUCTION DU PARCOURS ET ACCOMPAGNEMENT TOURISTIQUE

C – 1 – ELABORATION ET SUIVI DU PARCOURS

- Elaborer un parcours d'un lieu de prise en charge à un lieu de dépose des clients
- Utiliser un GPS (programmation, suivi de l'itinéraire) et utiliser un plan ou une carte routière
- Adapter le parcours à d'éventuelles difficultés inattendues (embouteillages, travaux...)

Compétences spécifiques VTC

Préparer un parcours en fonction de la commande des clients

C – 2 – DELIVRANCE D'INFORMATIONS TOURISTIQUES ET PRATIQUES

- Délivrer des informations de base sur les sites et monuments d'intérêt culturel et touristique situés à proximité du lieu de l'épreuve et sur les lieux publics (gares, hôpitaux, etc.

D – FACTURATION ET PAIEMENT –

D – 1 – ETABLIR LE PRIX DE LA PRESTATION, FACTURER ET PROCEDER A L'ENCAISSEMENT

- Calculer le prix de la course/de la mission
- Etablir les documents (facture...)
- Encaisser le paiement, notamment avec un terminal de paiement électronique

Compétences spécifiques VTC

Etablir un devis en réponse à une commande, préalablement à la réalisation d'une mission ;

Etablir une facture.

Tarif : sur devis

Méthodes mobilisées : en présentiel, méthode explicative, démonstrative, active et de guidage.

Adaptée à la formation des adultes et jeunes adultes.

Modalités d'évaluation : évaluation certificative par validation des épreuves T3p (amissibilité et admission) organisée par la chambre des métiers).

Accessibilité : selon la situation de capacité de la personne validée par la médecine des permis de conduire

Contact : auprès du secrétariat

DATES selon calendrier